



FICHE DE POSTE

CHARGE(E) DE MISSION DEVELOPPEMENT DES CLAUSES SOCIALES

Réf : A compléter

Date d'application : A compléter

FONCTION :

Assurer l'animation de l'équipe, sous la responsabilité du directeur. Promouvoir, faciliter et développer la mise en œuvre des clauses sociales. Animer le partenariat local en lien avec les acteurs de la Politique de la Ville. Assurer le suivi du dispositif auprès des donneurs d'ordre.

ENVIRONNEMENT DU POSTE :

En premier lieu le directeur, la chargée d'animation clauses sociales du Pays d'Aix et l'équipe d'animation des clauses MP Centre. En interne aussi, les membres du comité de direction et au-delà les autres salariés d'Emergences.

En externe, les maîtres d'ouvrage, entreprises attributaires (et leur fédération professionnelle), acteurs de l'IAE, structures de proximité et demandeurs d'emploi.

Responsable hiérarchique direct : Directeur général

DECLINAISON DES MISSIONS :

1. Définition des orientations stratégiques de l'équipe clauses sociales : Sous la responsabilité du directeur, définition et suivi d'une feuille de route annuelle

2. Animation fonctionnelle de l'équipe, coordination et organisation de la mission clause sociale

Appui auprès du/de la CA à la réalisation de la mission : définition de leurs plans d'actions, appropriation et mise en œuvre des process.

Par l'apport d'une vision prospective des futurs marchés, appui auprès des CA et des partenaires dans la mise en œuvre d'actions visant la montée en compétences des participants.

Animation des partenaires.

3. Animation et accompagnement des maîtres d'ouvrage sur l'ensemble du process (évaluation du potentiel jusqu'à l'évaluation des effets)

Sensibilisation des maîtres d'ouvrage à l'inscription de la clause dans tous types de marchés et de toute nature. Calibrage de la clause sociale. Contribution à la rédaction des appels d'offres. Evaluation, consolidation de l'exécution de la clause sociale dans leurs marchés.

Animation individuelle et collective des donneurs d'ordre autour de thématiques communes.

Dans le cadre spécifique de l'ANRU : participation aux revues de projet et comités de suivi, sous l'égide du GIP MRU. Participation aux cellules de concertation ou toutes autres actions organisées sur les PRU.

4. Evaluation du dispositif

En interne, suivi mensuel des collaborateurs et reporting à la direction

Réalisation d'un suivi du dispositif par la mise en place de procédures de suivi et d'évaluation (bilans annuels, tableaux de reporting / MDO et ou territoire...). Alerte sur des situations complexes.

COMPETENCES ET COMPORTEMENTS GENERAUX

COMPETENCES SPECIFIQUES

Travailler en groupe	Encadrement et animation d'équipe
Traiter l'information	Connaissance du code des marchés publics
Engagement : être positif, participer au changement	Connaissance des acteurs institutionnels
Décision : autonome, esprit d'initiative, sens des responsabilités	Connaissance des acteurs de l'insertion et économiques
Organisation personnelle : anticiper, s'organiser et gérer les priorités	Gestion de projet
Adaptation au poste de travail	

Suppléant en cas d'absence : Chargé d'animation clauses, Directeur

Remis en mains propres le :

TITULAIRE DU POSTE :